

MINI-CAMPS 6-10 ANS : ÉTÉ 2024



LES CHOIX PÉDAGOGIQUES

- ◆ Favoriser **la convivialité**, les loisirs, le jeu, les échanges, dans un cadre sécurisant et détendu.
- ◆ Permettre **l'expérimentation**, la prise d'initiative, la découverte d'un autre environnement.
- ◆ Faciliter **la socialisation**, par la vie de groupe, l'acceptation des différences et l'apprentissage des règles.
- ◆ Développer **l'autonomie** de l'enfant en le faisant participer aux tâches quotidiennes de la vie du camps.

LE CADRE

Les mini-camps sont rattachés au centre de loisirs d'Horizons. Il concerne donc prioritairement les enfants qui ont fréquenté le centre de loisirs durant l'année. Ils permettent aux enfants un premier départ dans un cadre sécurisant puisque la direction et l'équipes d'animation sont composés d'animateur.trices (BAFA ou stagiaires) que vos enfants ont croisé tout au long de l'année et avec qui ils ont pu tisser du lien.

Pour préparer leur séjour avec leurs animateur.trices une inscription au centre de loisirs le lundi, veille du départ est obligatoire.

TRANSPORT EN CAR

Départ le mardi : accueil des enfants entre 8h et 8 h 45 à **LIEU A DÉFINIR**

Retour le vendredi : à 18 h au même lieu.

MATÉRIEL PERSONNEL

- > Sac à dos de voyage + petit sac à dos pour les activités
- > *Sac de couchage (chaud), et un tapis de sol, (uniquement pour le séjour sous tente)*
- > Gourde,
- > Trousse et serviettes de toilette,
- > Vêtement de nuit, sous-vêtements et vêtements de rechange,
- > Un survêtement,
- > Un pull chaud (pour le soir),
- > Un grand sac (plastique ou tissu) pour les affaires sales
- > Chapeau,
- > Vêtement de pluie,
- > Chaussures de sports,
- > Une lampe de poche,
- > Un pique-nique pour le premier midi

Nous vous recommandons de préparer le sac avec votre enfant et **de marquer ses vêtements**.

Pas d'objet de valeur ou vêtement de marque.



ACTIVITES

Les mini-camps sont mis en place dans un esprit de découverte de notre environnement et de nouvelles activités.

Les jeux collectifs, les veillées et les activités « nature » sont privilégiés par l'équipe et nous laissons aussi des opportunités au groupe d'enfants de proposer leurs propres activités.

INFOS A CONNAITRE AVANT LE SÉJOUR

PAI et/ou allergie reconnue par un médecin ? problème de propreté la nuit ? petite angoisse sur un sujet ?

Nous invitons les familles à prendre contact directement par mail ou par téléphone avec le ou la responsable pour échanger sur les solutions possibles à mettre en place pour que les enfants vivent leur séjour dans les meilleures conditions.

	DATES	HÉBERGEMENT	ACTIVITÉS
Mini-camp Lans-en - Vercors	Du mardi 09 au vendredi 12 juillet 2024	Au centre de vacances du Domaine des Girards à Lans-en- Vercors	Profiter du grand air de la montagne entre copains et copines : promenades, animations autour de la nature et sans oublier les incontournables grands jeux et veillées.
Mini-camp Entremont	Du mardi 20 au vendredi 23 août 2024	Au camping de l'Ourson à Entremont-le-Vieux Couchage sous tentes	Une première aventure, sous tente, dans un petit camping de montagne: participer à la vie du camps (monter les tentes, faire à manger, la vaisselle), se rafraichir au bord de la rivière et jouer ! Activités phares : visite du musée de l'ours et de la fromagerie d'Entremont-le-Vieux

**Une fiche sanitaire de liaison dûment remplie est à nous remettre impérativement avant le départ.
Formulaire disponible au secrétariat ou sur le site d'Horizons.**

ANNULATION D'INSCRIPTION

- Pour une raison de force majeure dûment justifiée (certificat médical...) :

- jusqu'à 30 jours avant le départ : 15 € de frais de dossier
- entre 29 et 21 jours : 30 % reste dû
- entre 20 et 7 jours : 50 % reste dû
- moins de 7 jours ou non présentation : 80% reste dû.

- Autres cas :

- jusqu'à 30 jours avant le départ : 30 € de frais de dossier
- entre 29 et 21 jours : 40 % reste dû
- entre 20 et 7 jours : 60 % reste dû
- moins de 7 jours ou non présentation : 100 % reste dû.

Adhésion non remboursable.

ASSURANCE ACCIDENT ET RESPONSABILITÉ CIVILE

Notre association, son encadrement, ses membres et participants sont assurés auprès de la MAIF (Mutuelle Assurance des Instituteurs de France) à Niort, en accident responsabilité civile, rapatriement sanitaire, défense et assistance. Le montant des garanties peut vous être précisé à votre demande. Les objets et effets personnels des mineurs ne sont pas couverts. En cas d'accident, la MAIF interviendra après remboursement par votre caisse de sécurité sociale et votre mutuelle. Notre assurance ne couvre pas les remboursements de séjours interrompus (quel qu'en soit la raison).

Sauf avis contraire de votre part, les photos prises durant le séjour pourront illustrer nos publications.



16 RUE DES AIGUINARDS
38240 MEYLAN
04 76 90 32 85

HORIZONS

